



SOMMAIRE

Le clin d'œil Météo

1. Pré-choix de variétés de blé et triticale
2. Semences fermières :
Vigilance Carie
3. Désherbage du haricot vert
4. Gérer les doryphores
5. Echos des moissons
6. Voyage dans la Drôme :
TECH & BIO

Le clin d'œil météo

« A Saint-Victor (21 juillet) le moissonneur ne dort. »

OBSERVATIONS ET CONSEILS

1. Pré-choix variétés de blé et triticale

Quatre plateformes d'expérimentation sur les variétés de céréales sont menées en région Hauts-de-France au sein des Chambres d'agriculture. Suite aux différentes observations réalisées sur ces essais et tenant compte des observations sur les parcelles agriculteurs, **voici nos pré-choix de variétés pour le blé et le triticale, à confirmer avec les résultats des essais 2019 !**

Blé tendre :

Qualité meunière	Valeurs confirmées	Possible	Dépassé	Nouveautés
Améliorantes	TENGRI VRM bio	TOGANO VRM bio (alt) ROYAL VO bio ALESSIO		LISKAMM (alt)
Compromis qualité- rendement	ENERGO	EHOOGOLD VRM bio RJ	RENAN VRM bio	WENDELIN RB GENY VO bio (inscription 2019)
	LENNOX VRM bio (alt) GRAZIARO VO bio	EDELMANN	SKERZZO	IZALCO CS VO bio RB
Potentiel	ATTLASS RB RUBISKO VRM bio	UBICUS FILON RB		

RJ : rouille jaune

RB : rouille brune fin de cycle en 2019

VRM bio Variété recommandée par la meunerie

VO bio Variété en observation par la meunerie

Triticale :

	Variétés
Potentiel Régulier	JOKARI – BIKINI RJ (alt) – RGT OMEAC
Possible	BREHAT - ELICSIR
A limiter ou dépassée	VUKA – CEDRICO RJ – EXAGON RJ
A suivre en 2020	RAMDAM RJ- RGT ELEAC – VIVIER

2. Semences fermières : Vigilance carie !

Si vous utilisez des semences fermières, allez faire un tour en parcelle pour vérifier l'absence de carie sur épis. Et faites analyser vos grains pour vous assurer de l'absence de carie.

Le laboratoire de la SNES réalise cette analyse (coût indicatif : 85 € HT).

L'analyse est réalisée sur un **échantillon de 50 grammes**. Attention à envoyer un échantillon bien représentatif en réalisant plusieurs prélèvements dans votre lot de semences.

SNES (Station Nationale d'Essais de Semences)
Rue Georges Morel
BP 24 49071 BEAUCOUZE Cedex
Tel : 02 41 22 58 21 – fax : 02 41 22 58 01

Si vous réalisez des analyses, merci de nous envoyer vos résultats, pour que nous puissions avoir une veille sur les contaminations en carie dans la région.

Article issu du Bioplaine 83 de la Chambre d'Agriculture IDF

3. Désherbage du haricot vert

Les 1^{er} haricots atteignent désormais le stade 1^{ère} feuille trifoliée. En fonction des levées d'adventices et jusqu'aux 1^{ères} fleurs, environ 2 à 4 passages de herse étrille seront nécessaires pour maintenir le rang propre jusqu'à la fermeture du rang. Les passages d'outils sont à alterner en sens opposé du passage précédent.

Les binages, 2 à 3 en moyenne, sont possibles à partir du stade 2 feuilles déployées à fermeture du rang. Ensuite les jeux sont faits en matière de désherbage, seul le passage manuel pourra résoudre les problèmes.

Un ou deux passages manuels sont à prévoir, principalement pour gérer les vivaces (ronds de chardon et laiteron) ou gérer les dicots indésirables : morelles noires, datura, matricaires. Le temps à consacrer varie de 3 à 17 h/ha.



Haricots verts
A la BioTeam, Gouzeaucourt

Alain LECAT

4. Gérer les doryphores

De la famille des coléoptères, le doryphore se nourrit du feuillage de plusieurs espèces de solanacées (pomme de terre, aubergine, tomate, etc.) La femelle dépose des grappes d'œufs orange pâle sur la face inférieure des feuilles (voir JT Bio n°8). Elle peut pondre de 300 à 500 œufs par saison.

Après **4 à 9 jours d'incubation**, les œufs vont éclore. La progression peut donc être exponentielle. Ce sont les conditions climatiques qui vont le plus influencer la rapidité de son développement. Plus le temps sera chaud et sec, plus les stades de développement seront de courte durée et, à l'inverse, plus la température sera fraîche, plus le développement sera long.

Le seuil d'intervention est atteint lorsqu'il y a présence de 2 foyers de doryphores pour 1000 m².

Trois produits commerciaux sont homologués en bio :

- **Sucess 4 et Musdo 4 :**

Action par contact et ingestion. Produit non systémique mais translaminaire. Agit sur larves et adultes. Persistance d'action 1 à 2 semaine

Avant floraison de la PDT à 0,05 l/ha / Si végétation plus développée traiter à 0,075 l/ha.
2 applications maxi espacées de 10 jours. Volume d'eau entre 400 et 600l/ha.

Toxicité assez forte sur les auxiliaires. Traitement en dehors des périodes de floraison et en fin de journée

- **Novodor FC** : 5 l/ha mêmes conditions d'application que pour le Sucess 4. *Le produit est arrêté vous n'en trouverez sûrement plus.*

Alain LECAT

INFORMATIONS

5. Echos des moissons

Cette rubrique vous est consacrée.

Les premiers retours des moissons dont vous nous avez fait part :

- Orge d'hiver (7 retours) : 55, 62, 55, 55, 65, 75 et 35 qx
- Pois de conserve (4 retours) : 55, 60, 80 et 65 qx

N'hésitez pas à partager vos résultats !



*Orge d'hiver (variété Séduction)
Chez Jean-Paul et Michel Delille
Merci pour la photo !*

6. Voyage dans la Drôme : TECH & BIO

Organisé tous les 2 ans par la Chambre d'agriculture de la Drôme, le Salon Tech & Bio est une des manifestations les plus attendues par les agriculteurs et opérateurs économiques de la bio.

Cette année, il se déroulera les **18 et 19 septembre 2019**, à Bourg-lès-Valence dans la Drôme, au Lycée agricole du Valentin.

- 100 démonstrations
- 350 exposants
- 120 conférences et ateliers
- TOUTES les productions représentées (élevages, cultures, légumes, arboricultures ...)



Les Chambres d'Agriculture des Hauts-de-France vous proposent d'organiser le voyage (réservation des billets de train, hôtel, navettes etc...).

Vous avez dû recevoir un courrier par voie postale à ce sujet. **Les réponses seront à retourner à la Chambre d'Agriculture de l'Oise (voir coupon réponse)** qui centralisera les réservations. Pour prendre connaissance des différentes animations, nous vous invitons à consulter le site du salon www.tech-n-bio.com

Contact pour le déplacement : Nathalie Devillers ou Gilles Salitot – 03 44 11 44 11.

Mégane GUILLAUME

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur le site www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr. Coordination et renseignements : Alain LECAT : 03 20 88 67 54 – alain.lecat@agriculture-npdc.fr (départements 59 et 62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – gilles.salitot@oise.chambagri.fr (départements 02, 60 et 80) - Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NC00815 (CA NPDC)

Avec le soutien financier de

